Plérin - Action culturelle. L'APF y trouve une terre fertile

Patrick Marchand (Opac) et Chantal Paqué (APF-France Handicap) ont signé, mardi, une convention venant formaliser le partenariat lié entre les structures depuis 2011.

Chaque semaine, l'Office plérinais d'action culturelle propose sept créneaux horaires de création dans son atelier de céramique. L'un d'eux est réservé aux adhérents de l'APF-France Handicap. Un public qui y trouve un réel épanouissement.

En ce mardi après-midi, l'ambiance est particulièrement studieuse, dans l'atelier de travail de la terre, au sein du bâtiment de l'Opac. Les mains mettent en forme, évident, tiennent le pinceau pour donner de la couleur à un poisson ou une plaque décorative. Avec moins de rapidité que lors des autres séances dirigées par Anne Lemogne, mais certainement pas avec moins de précision et de talent. Les artisans du jour sont des adhérents de l'APF-France Handicap.

Il y a là Marie-Claude, Jean-Michel ou Nelly, penchés sur leur ouvrage, vérifiant les détails d'un modèle sur l'écran de leur portable ou sur un livre spécialisé. « C'est un sympathique moment partagé. On se libère l'esprit avec autre chose que le handicap », ponctue Martine, assidue depuis trois ans.

La valorisation des savoir-faire

En face d'elle, Marie-Christine mène deux projets en parallèle : un collier de perles et la finalisation d'un vase sur lequel se dessine un paysage. Elle a déjà réalisé un plateau de jeu de solitaire. Une peccadille par rapport à sa création précédente. Elle avait en effet mis la barre très haut : un échiquier et ses 32 pièces. Un travail qui lui a pris deux ans d'acharnement et de passion. « Elle disait ce n'est pas grave, j'ai le temps. Si je ne termine pas cette année, ce sera l'année prochaine », rapporte l'animatrice.

Anne Lemogne reste admirative. « Travailler la céramique avec une mobilité moindre, parfois avec une seule main, demande une concentration extrême, une énergie folle. Au départ, comme tout public, ils doutent, pensent qu'ils ne sauront pas faire. Mais quelle fierté pour eux de voir l'aboutissement, et quel plaisir pour moi de les entendre dire qu'ils ont bien travaillé. Le plus de cet atelier, c'est la valorisation de la personne ».

Une convention signée

Cela, l'Opac et l'APF-France Handicap l'ont bien compris. Mardi, Patrick Marchand, président de l'Opac, et Chantal Paqué, représentant l'APF, ont d'ailleurs formalisé leur partenariat en signant une convention. " Elle illustre bien la volonté de construire une société inclusive, où chacun a sa place, où la personne souffrant d'un handicap entre dans un lieu qui ne lui est pas uniquement dédié. On parle là d'accessibilité universelle ou de la volonté de rendre toute activité accessible », concluent les signataires.

Le Télégramme 09 janvier 2019